

# LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE : UN PROJET DE SOCIÉTÉ QUI NE PEUT PLUS ATTENDRE

Mémoire présenté par la Fondation Lucie et André Chagnon  
dans le cadre des Consultations publiques sur la réussite  
éducative

Déposé le 14 novembre 2016



## Table des matières

---

Résumé	3
La Fondation Lucie et André Chagnon	4
Ce que la Fondation entend par « réussite éducative »	5
LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE : UN PROJET DE SOCIÉTÉ QUI NE PEUT PLUS ATTENDRE	5
Le contexte québécois	5
Les défis à relever	6
Nos recommandations pour une <i>Politique de la réussite éducative</i> efficace et durable	6
1. Faire de la réussite éducative un projet prioritaire de l'ensemble du gouvernement québécois	7
2. Mobiliser l'ensemble de la société québécoise : parents, familles, communautés, municipalités, services publics, employeurs	7
a. En assurant la synergie de toutes les parties prenantes	7
b. En soutenant le renforcement des pratiques parentales	7
c. En tenant compte des spécificités territoriales	8
d. En reconnaissant et soutenant le rôle essentiel des organismes communautaires qui œuvrent auprès des jeunes	8
3. Considérer la finalité de l'éducation comme une formation à la citoyenneté, bien plus que comme une simple formation à l'emploi	9
a. En formant des citoyens engagés, autonomes et libres de leurs choix	9
b. En considérant l'équité comme un objectif à atteindre	9
4. Envisager la réussite éducative comme un processus fluide, tout au long du parcours du jeune	10
a. En investissant en petite enfance dans une perspective de prévention	10
b. En trouvant un juste équilibre entre des mesures universelles et des mesures ciblées	11
c. En assurant le suivi systématique de chaque jeune et en améliorant l'efficacité du continuum de services	11
5. Porter une attention particulière aux jeunes les plus vulnérables et ayant des besoins particuliers	11
a. En portant une attention particulière aux caractéristiques sociodémographiques, scolaires et territoriales	11
b. En portant une attention particulière aux nations autochtones du Québec	12
c. En portant une attention particulière aux jeunes aux parcours différenciés et en leur donnant la parole	12
6. Valoriser le rôle de tous les acteurs œuvrant à la réussite éducative des jeunes et travailler au renforcement et au développement de leurs compétences	13
a. En tenant compte des pratiques probantes, mais aussi émergentes	13
b. En misant sur des approches collaboratives et sur la prise en charge collective de la réussite de tous les élèves.	13
7. Se doter d'un mécanisme de monitoring de la mise en œuvre de la Politique	14
Conclusion	14

## Résumé

Le projet de *Politique de la réussite éducative* est bien plus qu'une initiative gouvernementale. Il s'agit d'une nécessité nationale qui doit devenir un projet de toute notre société. Et cela ne peut plus attendre.

Autant l'opinion publique que l'ensemble des acteurs qui travaillent auprès des enfants et des jeunes au Québec s'accordent pour dire qu'il est temps de mettre en place des mesures nécessaires pour que tous les jeunes québécois, sans exception, développent leur plein potentiel.

La Fondation Lucie et André Chagnon (la Fondation) se sent particulièrement concernée par la future Politique et est heureuse de pouvoir participer à la consultation précédant sa mise en place. Le fait qu'une seule et même personne occupe, à la fois, les fonctions de ministre de la Famille et de l'Éducation représente une occasion unique de mobiliser et de rassembler l'ensemble des acteurs dédiés à la réussite éducative des jeunes Québécois, portés par une vision interministérielle intégrée.

La Fondation conçoit la réussite éducative (incluant, mais ne se limitant pas à la réussite scolaire) comme le développement du plein potentiel de chaque jeune tout au long de son parcours, dès la petite enfance jusqu'à l'âge adulte. Étant donné sa mission et la cible qu'elle s'est donnée, elle ne peut qu'adhérer à l'esprit des trois grands axes d'intervention proposés, à savoir :

1. L'atteinte du plein potentiel de tous les élèves dès la petite enfance;
2. Un contexte propice au développement, à l'apprentissage et à la réussite;
3. La mobilisation des acteurs et des partenaires autour de la réussite.

La Fondation croit, toutefois, que **la future *Politique de la réussite éducative* devra se hisser au rang de politique nationale et, pour ce faire, aller au-delà des mesures ponctuelles et des changements programmatiques énoncés dans le document de consultation.** Elle énonce les principales recommandations suivantes :

1. Faire de la réussite éducative un projet prioritaire de l'ensemble du gouvernement québécois.
2. Mobiliser l'ensemble de la société québécoise : parents, familles, écoles, communautés, municipalités, services publics, employeurs – en assurant la synergie de toutes les parties prenantes, en soutenant le renforcement des pratiques parentales ainsi que celles des divers intervenants et éducateurs, en tenant compte des spécificités territoriales, et en reconnaissant et soutenant le rôle essentiel des organismes communautaires qui œuvrent auprès des jeunes.
3. Considérer la finalité de l'éducation comme une formation à la citoyenneté, bien plus que comme une simple formation à l'emploi – en formant des citoyens engagés, autonomes et libres de leurs choix, et en considérant l'équité comme un objectif à atteindre.
4. Envisager la réussite éducative comme un processus fluide, tout au long du parcours du jeune – en investissant en petite enfance dans une perspective de prévention, en trouvant un juste équilibre entre des mesures universelles et des mesures ciblées ainsi qu'en assurant le suivi systématique de chaque jeune et en améliorant l'efficacité du continuum de services.
5. Porter une attention particulière aux jeunes les plus vulnérables et ayant des besoins particuliers – c'est-à-dire à leurs caractéristiques sociodémographiques, scolaires et territoriales, ainsi qu'aux nations autochtones du Québec, et aux jeunes aux parcours différenciés et en leur donnant la parole.
6. Valoriser le rôle de tous les acteurs œuvrant à la réussite éducative des jeunes et travailler au renforcement et au développement de leurs compétences – en tenant compte des pratiques probantes, mais aussi émergentes, et en misant sur des approches collaboratives et sur la prise en charge collective de la réussite de tous les jeunes.
7. Se doter d'un mécanisme de monitoring de la mise en œuvre de la *Politique de la réussite éducative*

La Fondation Lucie et André Chagnon tient à saluer l'initiative du Gouvernement du Québec (le Gouvernement) d'entamer un dialogue social sur la réussite éducative des jeunes Québécois, en s'y intéressant de la petite enfance à l'âge adulte. Pour la première fois, une seule et même personne occupe les fonctions de ministre de la Famille et de l'Éducation, ce qui représente une occasion unique de mobiliser et de rassembler l'ensemble des acteurs dédiés à la réussite éducative des jeunes Québécois, portés par une vision interministérielle intégrée.

La Fondation Lucie et André Chagnon est très heureuse de participer à cette consultation. Par sa mission, les initiatives qu'elle soutient, son expertise cumulée depuis plus de 16 ans et à titre d'organisme philanthropique, elle entend contribuer aux débats, aux réflexions qui s'en dégagent et se faire le témoin de ce qu'elle constate sur le terrain ou au contact de ses partenaires.

La Fondation a choisi de participer à la *Consultation publique sur la réussite éducative* par le dépôt de ce mémoire qui s'intéresse, en grande partie, aux questions de la consultation, mais qui entend également ouvrir une réflexion plus large sur la réussite éducative des enfants et des jeunes québécois tout en proposant une série de recommandations qui se veulent constructives dans l'élaboration et la mise en œuvre de la *Politique de la réussite éducative*.

## La Fondation Lucie et André Chagnon

La [Fondation Lucie et André Chagnon](#) (la Fondation) s'est donnée pour mission de prévenir la pauvreté en misant sur la réussite éducative des jeunes au Québec.

Depuis sa création en 2000, elle soutient des milliers d'organismes qui se mobilisent afin de créer de façon durable des conditions et des environnements propices à la prévention de la pauvreté par la réussite éducative des enfants et des jeunes (0-17 ans) de leur collectivité.

Dans le cadre de sa mission, elle entend soutenir :

- des acteurs de proximité mobilisés autour de cet important enjeu afin qu'ils poursuivent le développement de leur capacité d'agir de façon efficace et durable sur les obstacles à la réussite éducative des enfants et des jeunes de leur territoire;
- des actions de sensibilisation à l'intention des parents et de l'ensemble de la société québécoise, ainsi que de dialogue et de plaidoyer, à tous les paliers, qui font en sorte d'influencer les comportements, les normes sociales et les politiques;
- des initiatives de partage de connaissances permettant de soutenir et d'outiller les acteurs dans l'amélioration et le développement de leurs pratiques.

À terme, sa contribution s'inscrit dans un effort collectif visant à propager l'adoption d'actions, de pratiques, de politiques et de mesures porteuses et garantes de prévention de la pauvreté par la réussite éducative.

## Ce que la Fondation entend par « réussite éducative »

La Fondation conçoit<sup>1</sup> la réussite éducative (incluant, mais ne se limitant pas à la réussite scolaire) comme le développement du plein potentiel de chaque jeune tout au long de son parcours jusqu'à l'âge adulte. Plus précisément, elle conçoit la réussite éducative comme 1) un processus diversifié (en fonction des besoins, environnements et réalités des jeunes) 2) de développement du plein potentiel personnel et social d'un individu 3) s'étendant sur l'ensemble du cycle de vie, en vertu duquel 4) un individu parvient à un équilibre dans sa vie personnelle, familiale et sociale, à une intégration harmonieuse dans des réseaux sociaux diversifiés et 5) dont le résultat se manifeste par des capacités accrues d'apprendre, de se développer et de contribuer au bien-être collectif de la société. 6) La réussite éducative d'un individu est influencée par le contexte social, politique et économique à l'intérieur duquel il évolue.<sup>2</sup>

## LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE : UN PROJET DE SOCIÉTÉ QUI NE PEUT PLUS ATTENDRE

---

### Le contexte québécois

Si une grande partie des enfants ont un parcours sans problèmes, d'autres éprouvent plus de difficultés et font face à des obstacles qui dépassent leur seule volonté ou celle de leurs parents. Ils méritent qu'on s'y intéresse davantage ou différemment. Certaines données sont préoccupantes et inacceptables dans une société comme la nôtre :

- 22,3 % des jeunes québécois n'obtiennent pas de diplôme ou de certification/qualification avant l'âge de 20 ans<sup>3</sup>.
- 25 % ont un retard de développement dans au moins un domaine<sup>4</sup> à leur entrée à la maternelle (31 % dans les milieux les plus défavorisés, 21 % dans les milieux les plus favorisés).
- À l'âge de 3 ans, les enfants de familles défavorisées connaissent 600 mots de moins que les enfants de familles favorisées<sup>5</sup>.
- 165 000 jeunes de moins de 18 ans vivent dans des familles étant sous le seuil de pauvreté au Québec<sup>6</sup>.
- Une récente étude<sup>7</sup> du Conseil supérieur de l'éducation révèle que le système scolaire québécois est le plus inéquitable au Canada. Selon cette étude, les jeunes Québécois n'ont pas tous la même chance de réussir : tout dépend du milieu dans lequel ils évoluent.
- Encore trop de jeunes aux parcours atypiques ne trouvent pas leur place dans la société et ne sont pas suffisamment entendus.

---

<sup>1</sup> Tout comme l'ISQ et d'autres membres de la communauté de la recherche.

<sup>2</sup> Pronovost, Gilles et LEGAULT, Caroline (coll.) (2010). « Introduction », dans Gilles Pronovost (dir.), *Familles et réussite éducative* Québec, Presses de l'Université du Québec, 236.

<sup>3</sup> [Rapport - Diplomation et qualification par commission scolaire au secondaire](#), Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Édition 2015

<sup>4</sup> Données provenant d'une analyse produite par l'Institut national de santé publique du Québec, pour le compte de [l'Observatoire des tout-petits](#), en collaboration avec l'Institut de la statistique du Québec.

<sup>5</sup> Idem

<sup>6</sup> Calcul effectué à partir des données de l'Institut de la statistique du Québec : Effectif des groupes d'observation, particuliers, Québec, 2012 / Taux de faible revenu, MFR-seuils après impôt, particuliers, Québec, 2012

<sup>7</sup> [Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2014-2016, Remettre le cap sur l'équité](#) (sept. 2016) – Conseil supérieur de l'éducation

## Les défis à relever

Les enfants et les jeunes québécois évoluent, aujourd'hui, dans un monde en changement constant. Parmi ces nombreux défis, on peut penser aux tout-petits et à leurs familles quand vient le temps de commencer l'école ou d'obtenir des services et des ressources dont ils ont besoin, mais également aux enfants handicapés, à ceux ayant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage et à certains autres issus de milieux défavorisés, autochtones ou de familles d'immigrants de 1<sup>re</sup> génération.

Malgré cela, une forte majorité de Québécois considère que l'éducation est importante. Selon un sondage<sup>8</sup> mené en 2015 par Léger pour le compte de la Fondation, on y apprend que 84 % d'entre eux jugent que la réussite scolaire des enfants devrait être une priorité pour les décideurs publics. Voyons alors ces enjeux comme autant d'opportunités à saisir pour soutenir le développement du plein potentiel de tous les jeunes Québécois.

## Nos recommandations pour une *Politique de la réussite éducative efficace et durable*

En abordant la réussite des jeunes Québécois sous l'angle éducatif, pas seulement scolaire, la Fondation considère que le Gouvernement du Québec marque un pas dans la bonne direction, en impliquant dans sa démarche non seulement le milieu de l'éducation, mais aussi toute la société.

La future *Politique de la réussite éducative* devra être inclusive et se préoccuper de tous les jeunes Québécois sans exception pour leur permettre de développer leur plein potentiel. Pour ce faire, elle devra impérativement utiliser avec rigueur les ressources qui sont à sa disposition, – dans un souci d'accessibilité, de continuité et d'amélioration continue des pratiques –, tout en s'assurant que ce qui sera mis sur pied, maintenu ou amplifié, s'inscrira dans la durée.

Étant donné sa mission et la cible que la Fondation s'est donnée, elle ne peut qu'adhérer à l'esprit des trois grands axes d'intervention proposés, à savoir :

1. L'atteinte du plein potentiel de tous les élèves dès la petite enfance;
2. Un contexte propice au développement, à l'apprentissage et à la réussite;
3. La mobilisation des acteurs et des partenaires autour de la réussite.

La Fondation croit, toutefois, que **la future *Politique de la réussite éducative* devra se hisser au rang de politique nationale et, pour ce faire, aller au-delà des mesures ponctuelles et des changements programmatiques énoncés dans le document de consultation.** Elle devra notamment :

1. Faire de la réussite éducative un projet prioritaire de l'ensemble du gouvernement québécois
2. Mobiliser l'ensemble de la société québécoise : parents, familles, communautés, municipalités, services publics, employeurs
3. Considérer la finalité de l'éducation comme une formation à la citoyenneté, bien plus que comme une simple formation à l'emploi
4. Envisager la réussite éducative comme un processus fluide, tout au long du parcours du jeune
5. Porter une attention particulière aux jeunes les plus vulnérables et ayant des besoins particuliers
6. Valoriser le rôle de tous les acteurs œuvrant à la réussite éducative des jeunes et travailler au renforcement et au développement de leurs compétences
7. Se doter d'un mécanisme de monitoring de la mise en œuvre de la *Politique*

---

<sup>8</sup> [Sondage sur les politiques sociales du Québec](#) réalisé du 16 au 21 juin 2015 auprès d'un échantillon représentatif de 2 006 Québécois âgés de 18 ans et plus.

## **1. Faire de la réussite éducative un projet prioritaire de l'ensemble du gouvernement québécois**

Dans un souci d'efficacité, la future *Politique de la réussite éducative* devra figurer et rester au premier rang des priorités du Gouvernement du Québec ainsi que mobiliser tout l'appareil gouvernemental de façon cohérente. Elle devra être l'œuvre de l'ensemble des ministères et être exempte de toute visée partisane pour que sa stabilité et sa continuité soient assurées. Sa mise en œuvre gagnera à être effectuée dans la plus grande cohérence à tous les niveaux, c'est-à-dire en s'arrimant avec les différentes politiques existantes ou à venir<sup>9</sup>, et bénéficiera du décloisonnement des structures et des mandats des acteurs et des organisations.

À cet égard, nous aimerions rappeler ce que Philippe Couillard, premier ministre du Québec, a déclaré<sup>10</sup> en avril 2016 :

*« L'éducation a permis des avancées considérables dans tous les secteurs en plus d'améliorer la qualité de vie des Québécoises et des Québécois et de développer notre économie. (...) L'investissement annoncé aujourd'hui démontre clairement que la réussite en éducation est en tête de liste des priorités du gouvernement du Québec ».*

## **2. Mobiliser l'ensemble de la société québécoise : parents, familles, communautés, municipalités, services publics, employeurs**

### **a. En assurant la synergie de toutes les parties prenantes**

La réussite éducative n'est pas seulement l'affaire du Gouvernement et de l'école. Au-delà des mesures gouvernementales et des pratiques des professionnels du système scolaire, elle concerne et doit mobiliser, tout au long du parcours des enfants, l'ensemble des parties prenantes, des acteurs et des ressources disponibles : collectivités locales, associations, système de santé, services sociaux (accès à des services publics avant l'entrée à l'école), réseau des services de garde, organismes communautaires, entreprises, parents, etc.

Les études sur les déterminants de la réussite scolaire sont assez concluantes pour nous convaincre de l'importance d'une approche prenant en considération un ensemble de caractéristiques d'un environnement éducatif de nature à favoriser la réussite scolaire et le bien-être éducationnel. Il n'y a pas lieu de reprendre ici cette abondante littérature (Réunir Réussir, 2014; CRÉPAS, 2014; Janosz, 1998 ; Henchey, 2001) qui confirme l'importance d'une forte synergie entre tous les acteurs de l'école (l'élève, ses pairs, les professeurs, la direction), de la famille, du quartier et de la société, ainsi que des conditions qui soutiennent cette nécessaire synergie.

### **b. En soutenant le renforcement des pratiques parentales**

Les parents<sup>11</sup>, et plus largement les familles, sont des acteurs déterminants de la réussite éducative. Afin de positionner les parents et les familles comme de réels partenaires impliqués

---

<sup>9</sup> À savoir la *Politique québécoise de la jeunesse*, la *Politique familiale*, la *Politique gouvernementale de prévention en santé*, le prochain *Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, ainsi que la future *Stratégie numérique du Québec*.

<sup>10</sup> Lors de l'annonce d'un investissement de près de 12,8 millions de dollars pour soutenir les instances régionales de concertation (IRC) dans leurs actions favorisant la persévérance scolaire et la réussite éducative de toutes les régions du Québec - [Communiqué - La réussite éducative : une priorité pour le gouvernement du Québec](#)

<sup>11</sup> Selon un [sondage sur la valorisation de l'éducation et de la persévérance scolaire \(Infographique\)](#) mené par Léger pour le compte de la Fondation Chagnon du 12 sept. au 4 oct. 2013 auprès de 3025 Québécois(es) âgés de 15 ans et plus.

tout au long du parcours éducatif de leurs enfants, il importe de travailler au renforcement de leurs compétences et de réfléchir aux contextes et aux conditions qui favorisent l'exercice de la parentalité ainsi qu'aux obstacles qui le freinent. Nous pensons notamment à la méfiance que peuvent avoir certains parents issus de milieux défavorisés à l'égard des institutions, aux barrières culturelles ou linguistiques qui rendent difficile la collaboration entre parents et enseignants ou encore aux enjeux de conciliation famille-travail qui diminuent le temps qu'ont les parents pour soutenir leurs enfants<sup>12</sup>.

### **c. En tenant compte des spécificités territoriales**

La réussite éducative des jeunes est certes un projet de société, mais elle est également un projet de communautés. À cet égard, il est nécessaire de tenir compte de leurs spécificités territoriales pour offrir à tous les jeunes un accès équitable aux ressources ainsi que les meilleures perspectives d'apprentissage. Comme l'a souligné Sébastien Proulx<sup>13</sup>, ministre de l'Éducation et de la Famille, lors des toutes premières consultations régionales pour la présente *Politique de la réussite éducative* :

*« On ne doit pas faire les choses au Bas-Saint-Laurent comme on les réalise à Québec, Pont-Rouge ou Donnacona. (...) Il faut laisser un espace pour l'autonomie et la souplesse localement ».*

À l'image de ce que mentionne l'instance de concertation *Communauté Ouverte et Solidaire pour un Monde Outillé, scolarisé et en Santé* (COSMOSS) dans son mémoire relatif à la future *Politique de la réussite éducative*, nous croyons que cette souplesse s'incarnera d'autant plus en tenant compte de la connaissance fine que les communautés ont de leurs réseaux, de leurs réalités, de leurs capacités et de leurs limites. En misant sur un effort concerté de différents réseaux et organismes, la *Politique* sera davantage en mesure de voir des stratégies atteindre leurs cibles à l'échelle des communautés.

### **d. En reconnaissant et soutenant le rôle essentiel des organismes communautaires qui œuvrent auprès des jeunes**

Il nous apparaît important de mentionner également le rôle essentiel que jouent les organismes communautaires qui œuvrent auprès des jeunes tout au long de leur parcours pour favoriser leur réussite éducative.

Leurs activités rejoignent souvent des élèves vulnérables ou en difficulté qui ne s'épanouissent pas pleinement dans le contexte scolaire. Ces organismes communautaires dont les activités sont continuellement redéfinies à partir des besoins exprimés par leur communauté (jeunes, parents et citoyens) possèdent une fine connaissance de la réalité des jeunes et des familles, ainsi que des ressources de leur communauté. Leurs actions sont complémentaires à celles de l'État et il nous semble primordial de prévoir un financement gouvernemental adéquat et durable pour ces organismes qui jouent un rôle de proximité.

---

<sup>12</sup> Voir [Mieux connaître la parentalité au Québec](#), une publication réalisée à partir des données de l'*Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans 2015* (EQEPE) et l'*Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle 2012* (EQDEM)

<sup>13</sup> [Une concertation inévitable au Bas-Saint-Laurent](#), Infodimanche.com



### 3. Considérer la finalité de l'éducation comme une formation à la citoyenneté, bien plus que comme une simple formation à l'emploi

#### a. En formant des citoyens engagés, autonomes et libres de leurs choix

65 % des enfants aujourd'hui occuperont un emploi qui n'existe pas encore<sup>14</sup>. La société québécoise doit s'interroger sur les finalités qu'elle souhaite donner à la réussite éducative. La Fondation estime que l'insertion à l'emploi ne devrait pas être la seule finalité poursuivie bien qu'elle soit importante car menant à l'autonomie financière. La réussite éducative devrait aussi viser la formation intellectuelle et morale de citoyens engagés et autonomes, capables d'apprendre et de s'adapter à leur environnement, libres de leurs choix, et qui partagent des valeurs du mieux vivre ensemble, d'ouverture d'esprit et d'équité.

Les enfants et les jeunes d'aujourd'hui sont les citoyens de demain. Si nous voulons faire d'eux des hommes et des femmes capables et désireux de s'impliquer pour influencer, changer leur milieu et façonner leur environnement, nous devons leur donner les outils qui leur permettront de s'exprimer et de faire valoir leurs opinions de manière raisonnée et raisonnable.

La réussite éducative représente une fin et la réussite scolaire est le moyen pour l'atteindre. Elle doit permettre aux jeunes de devenir des citoyens capables<sup>15</sup> :

- de construire un projet de vie intégrant une dimension socioprofessionnelle et de le choisir de manière positive;
- d'avoir confiance en soi et en son potentiel, un potentiel de pensée autonome et d'insertion « citoyenne » dans la société;
- de trouver sa place à l'école et dans tout dispositif de formation;
- de faire confiance aux adultes et de travailler avec autrui;
- de savoir ce que c'est qu'apprendre et ce que cela exige et permet;
- de développer un esprit critique nourri d'une solide culture générale.

#### b. En considérant l'équité comme un objectif à atteindre

Qu'il s'agisse des inégalités sociales de santé ou des écarts de performance à l'école, il existe encore trop d'iniquités parmi les jeunes Québécois. Les conditions socio-économiques dans lesquels naissent et grandissent les Montréalais<sup>16</sup>, par exemple, expliquent en grande partie pourquoi tous ne sont pas égaux face à la mort et à la maladie. Ainsi, l'espérance de vie des habitants de certains quartiers de l'est de Montréal est inférieure de jusqu'à neuf ans à celle des habitants de l'ouest de l'île, selon des données publiées par le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de l'Est de l'Île-de-Montréal, en février 2016. En ce qui a trait à l'éducation, les écarts de réussite entre les établissements les plus favorisés au plan du statut socioéconomique des familles et les établissements les moins favorisés, sont significatifs et préoccupants, notamment en mathématiques, en lecture et en sciences. La future *Politique de*

---

<sup>14</sup> Selon Cathy N. Davidson, professeure à l'Université de Duke aux États-Unis

<sup>15</sup> Sen, Amartya (2009), *L'idée de justice*, Paris, Flammarion / Nussbaum M. C., 2011, *Creating capabilities. The human development approach*, Cambridge, London: Harvard University Press.

<sup>16</sup> Voir la vidéo [Inégaux](#) de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

*la réussite éducative* devra donc se soucier de cet état de fait et considérer l'équité comme étant un objectif à atteindre afin d'accroître la réussite de chacun des jeunes québécois.

#### **4. Envisager la réussite éducative comme un processus fluide, tout au long du parcours du jeune**

Nous croyons que le Gouvernement devrait s'engager dans l'élaboration d'une *Politique de la réussite éducative* globale et intégrée suivant le jeune tout au long de son parcours jusqu'à l'âge adulte. La réussite éducative agit comme un véritable catalyseur tant d'un point de vue économique que d'un point de vue social. Elle représente aussi un déterminant de la santé générale d'une population. Aussi doit-elle être considérée comme un investissement pour l'avenir plutôt que comme une dépense immédiate.

##### **a. En investissant en petite enfance dans une perspective de prévention**

La future *Politique de la réussite éducative* devra notamment mettre l'accent sur les premières années dans un souci de prévention, c'est-à-dire en agissant sur les causes, et sur différentes étapes clés pour les enfants et les jeunes, telles que l'entrée à l'école ou plusieurs périodes de transition. Le développement d'un enfant au cours des premières années de vie influence sa capacité à apprendre et sa réussite à l'école. À long terme, la réussite scolaire au primaire joue, dans une forte proportion de jeunes, sur leur niveau d'études à l'âge de 22 ans.<sup>17</sup>

Selon un récent sondage<sup>18</sup> mené par l'Observatoire des tout-petits, la nécessité d'investir en petite enfance et l'importance de miser sur la prévention font consensus, tant auprès des acteurs de la petite enfance que de l'ensemble de la population québécoise. Les organismes communautaires offrant des services aux familles et aux tout-petits (87 %), les services de garde éducatifs (77 %), les logements sociaux destinés aux familles (82 %), et le transport collectif pour contrer l'isolement des familles (76 %) font partie des zones de réinvestissement à privilégier selon les Québécois.

Par ailleurs, les sommes dédiées aux services éducatifs à la petite enfance doivent être considérées comme des investissements. Leur fréquentation permet notamment de réduire le recours aux programmes d'aide sociale et d'augmenter le revenu moyen des personnes en ayant bénéficié, ce qui accroît les sommes perçues en impôt par le Gouvernement. Bien que les chiffres puissent différer quelque peu d'une analyse économique à l'autre (selon la province, l'État, le pays), les spécialistes s'entendent sur le caractère préventif des investissements en petite enfance et sur le fait que chaque dollar investi en vue de donner aux enfants un meilleur départ dans la vie présente un rendement positif<sup>19</sup>. Cette approche concrète permettrait de diminuer l'hypothèque de 1,9 milliard de dollars que doit absorber annuellement l'État québécois à cause du décrochage scolaire.<sup>20</sup>

---

<sup>17</sup> [Dossier sur le développement des enfants à la maternelle](#) de l'Observatoire des tout-petits

<sup>18</sup> [81 % des Québécois jugent «inacceptable» la proportion de tout-petits vulnérables à leur entrée à l'école](#) (sept. 2016). Communiqué sur les résultats d'un sondage mené par Léger pour le compte de l'Observatoire des tout-petits auprès de 1 501 répondants entre le 12 et le 26 juillet 2016.

<sup>19</sup> [Dossier sur le développement des enfants à la maternelle](#) de l'Observatoire des tout-petits.

<sup>20</sup> [Savoir pour pouvoir : entreprendre un chantier national pour la persévérance scolaire](#) (2009). Rapport du Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires au Québec

### **b. En trouvant un juste équilibre entre des mesures universelles et des mesures ciblées**

Les mesures universelles sont nécessaires si nous voulons réellement faire œuvre de prévention. Il faudra donc trouver un équilibre entre des mesures universelles visant tous les enfants et les jeunes, et des mesures ciblées pour les familles plus isolées, les milieux vulnérables ou défavorisés. À titre d'exemple, notons les gains extraordinaires que le Québec a faits en petite enfance, pour la famille et l'éducation depuis les années 1960 grâce à une combinaison de mesures universelles et ciblées. Toutefois, des défis demeurent. Dans les milieux les plus défavorisés, la fréquentation d'un service de garde et d'une maternelle 4 ans peut contribuer à réduire la proportion d'enfants vulnérables en ce qui a trait à leur développement. Actuellement, la proportion d'enfants vulnérables dans les milieux les plus défavorisés est de 23 % pour ceux ayant fréquenté un service de garde et une maternelle 4 ans contre 44 % pour ceux n'ayant pas fréquenté un service de garde et une maternelle 4 ans.<sup>21</sup>

### **c. En assurant le suivi systématique de chaque jeune et en améliorant l'efficacité du continuum de services**

Une autre condition gagnante serait d'assurer le suivi systématique de tous les enfants dès leur naissance, pour que les services qui leur sont dédiés les rejoignent effectivement. La future *Politique de la réussite éducative* devra faire en sorte que les services (communautaires, petite enfance, santé et services sociaux, scolaires, etc.) soient organisés de façon à assurer un continuum éducatif plus efficace et fluide. Il lui faudra, d'une part, faciliter l'accès aux services, l'arrimage et la coordination de ces derniers, la circulation de l'information et le travail collaboratif. Il sera nécessaire, d'autre part, de reconnaître l'importance des diverses périodes de transition (passage du service de garde à la maternelle, de l'école primaire au secondaire...) et d'intensifier les efforts à leur égard.

## **5. Porter une attention particulière aux jeunes les plus vulnérables et ayant des besoins particuliers**

Qu'ils soient issus de milieux défavorisés, de l'immigration<sup>22</sup>, de communautés autochtones, qu'ils éprouvent des difficultés d'adaptation, d'apprentissage ou de comportements, ou qu'ils souffrent d'un handicap, tous les jeunes doivent avoir la possibilité et, par conséquent les moyens, de développer leur plein potentiel. Il est donc primordial de voir à ce que les ressources qui leur sont allouées soient optimisées et organisées pour favoriser les pratiques efficaces et le travail collaboratif entre tous les intervenants concernés.

### **a. En portant une attention particulière aux caractéristiques sociodémographiques, scolaires et territoriales**

Une étude réalisée en 2015 par l'Institut de la statistique du Québec<sup>23</sup> révèle que les taux de décrochage varient selon les caractéristiques sociodémographiques et scolaires des élèves. En effet, on constate qu'en 2011-2012, le taux de décrochage parmi les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage était de 46,8 % (trois fois plus élevé que pour

---

<sup>21</sup> [Dossier sur le développement des enfants à la maternelle](#) de l'Observatoire des tout-petits

<sup>22</sup> Selon le rapport de recherche [La scolarisation des jeunes québécois issus de l'immigration : un diagnostic](#), au cours des deux dernières décennies, la proportion de jeunes issus de l'immigration s'est accrue sur les bancs des écoles québécoises pour atteindre, aujourd'hui, plus de 20 % des élèves.

<sup>23</sup> [Bulletin statistique de l'éducation](#), numéro 43, mai 2015, ministère de l'Éducation, Enseignement supérieur et Recherche

l'ensemble des élèves)<sup>24</sup>. Il était de 45,7 % parmi les élèves en retard et de 21,1 % parmi les élèves immigrants (31 % parmi celles et ceux de première génération). Au sein du réseau public, ce taux atteignait 24,2 % en milieu défavorisé. Il était aussi très élevé (61,3 %) dans les trois commissions scolaires à statut particulier, qui regroupent une grande partie des élèves autochtones.

Ces données confirment l'importance d'intervenir précocement puisque les retards accumulés au primaire s'avèrent un facteur lourd de décrochage.

#### **b. En portant une attention particulière aux nations autochtones du Québec**

En ce qui concerne les enfants des Peuples autochtones du Québec, la Fondation suggère, par exemple, que le Ministère structure sa réflexion autour des *Appels à l'action*<sup>25</sup> formulés par la Commission de vérité et de réconciliation du Canada en 2015, dont plusieurs éléments interpellent directement le gouvernement du Québec.

Globalement, la *Politique de la réussite éducative* devra s'assurer que tous les professionnels des services éducatifs offerts au Québec, pas seulement ceux travaillant auprès des populations autochtones, soient formés sur l'histoire des peuples autochtones ainsi qu'aux enseignements et aux pratiques autochtones. Il sera alors plus facile collectivement de mieux accompagner les jeunes autochtones quittant leurs communautés pour notre système scolaire. Il sera également important de favoriser l'acquisition, pour tous nos jeunes, d'une meilleure connaissance de l'histoire et de la culture des différentes nations autochtones, car ce sont les élèves d'aujourd'hui qui, par l'acquisition de ces connaissances, feront du Québec une société solidaire, juste et inclusive.

Plus spécifiquement, il est notamment recommandé dans les *Appels à l'action* :

- d'élaborer des programmes d'éducation à la petite enfance adaptés à la culture et la langue des familles autochtones
- de créer des programmes collégiaux et universitaires en langues autochtones
- d'élaborer des programmes d'éducation destinés aux parents et adaptés à la culture et la langue des familles autochtones.

#### **c. En portant une attention particulière aux jeunes aux parcours différenciés et en leur donnant la parole**

Parmi les jeunes vulnérables, on retrouve également des jeunes aux parcours différenciés pour lesquels l'obtention d'un diplôme qualifiant, au même titre qu'une formation professionnelle, est une façon de développer leur plein potentiel en fonction de leurs goûts, de leurs capacités et de leurs forces.

À tous ces jeunes, – pour qui la scolarité est synonyme d'embûches, de défis et de découragement –, nous devons offrir une expérience heureuse de l'école qui demeure un lieu physique de socialisation (acquisition de savoirs, valeurs, attitudes et comportements utiles au fonctionnement en société), d'intégration et de citoyenneté. La société québécoise doit se

---

<sup>24</sup> Il y aurait lieu de savoir si cette absence de réussite scolaire ne cache pas une certaine réussite éducative. En d'autres termes, ce n'est pas parce qu'un élève EHDA ne complète pas son cours secondaire qu'il n'a rien appris, ne s'est pas développé comme personne et comme membre de la collectivité.

<sup>25</sup> [Appels à l'action](#), Commission de vérité et de réconciliation du Canada

préoccuper de ces jeunes qui ont de la difficulté à se faire entendre<sup>26</sup> et à prendre leur place en misant sur leurs talents, en les écoutant et en apprenant de leurs propres expériences.

## **6. Valoriser le rôle de tous les acteurs œuvrant à la réussite éducative des jeunes et travailler au renforcement et au développement de leurs compétences**

La majorité des jeunes Québécois peuvent compter sur des intervenants issus des milieux communautaire, éducatif, scolaire, institutionnel, municipal ou autres, dévoués et soucieux de mettre leur expertise et leurs expériences à leur service.

### **a. En tenant compte des pratiques probantes, mais aussi émergentes**

Qu'ils soient éducateurs, enseignants, professionnels, ou qu'ils aient un poste de direction dans une école ou dans un organisme de proximité, tous ces acteurs effectuent un travail essentiel auprès des jeunes. La Fondation le reconnaît. C'est la raison pour laquelle il semble primordial d'améliorer la formation initiale et la formation continue afin de leur permettre de développer leur expertise professionnelle et leur leadership ainsi que d'adapter leurs pratiques à la réalité des jeunes et de la société actuelle, et ce, tout au long de leur carrière.

Il ne s'agit pas forcément d'ajouter davantage de ressources, qu'elles soient financières ou humaines. Il s'agit de repenser les choses en tenant compte des pratiques émergentes tout en se référant aux pratiques probantes.

Dans un avis intitulé *Le développement professionnel, un enrichissement pour toute la profession enseignante*<sup>27</sup>, le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) rappelle, par exemple, que l'environnement dans lequel l'école et le personnel enseignant évoluent exige des adaptations constantes. Dans cette optique, le CSE est d'avis qu'il faut soutenir les enseignants dans leur démarche de développement professionnel. Cela aura non seulement pour effet d'influencer favorablement leur engagement, mais cela contribuera aussi à la valorisation de leur profession par la reconnaissance, la diffusion et la transmission de l'expertise professionnelle.

Cela vaut bien sûr pour d'autres milieux que celui de l'éducation. Nous reconnaissons l'importance d'une stratégie de développement, mais celle-ci doit tenir compte des différents contextes et impliquer les intervenants dans la détermination de son contenu.

### **b. En misant sur des approches collaboratives et sur la prise en charge collective de la réussite de tous les élèves.**

Il nous semble également important que la future *Politique de la réussite éducative* mise sur des approches collaboratives et sur la prise en charge collective par la direction, les employés et les enseignants de la réussite de tous les élèves.

Ceux-ci ont tous la possibilité de jouer un rôle de leader dans leur milieu. La capacité des directions d'école et de commission scolaire d'apporter des changements repose sur leur

---

<sup>26</sup> À ce titre, nous aimerions souligner une initiative menée par l'ensemble des organisations membres de la *Coalition InterJeunes* (dont le ROCAJQ<sup>26</sup> et le ROCQLD<sup>26</sup>). Ces dernières organiseront, les 22 et 23 novembre 2016 à Québec, une consultation de jeunes aux parcours atypiques dans le cadre de la présente consultation sur la réussite éducative. Entre 60 et 100 jeunes d'un peu partout au Québec y seront entendus.

<sup>27</sup> [Le développement professionnel, un enrichissement pour toute la profession enseignante](#) (2014), Avis du Conseil supérieur de l'Éducation

leadership<sup>28</sup>. Après les enseignants et la qualité de leur enseignement, le leadership des directions constitue le principal facteur d'amélioration de la réussite des élèves.

Enfin, plusieurs spécialistes misent sur la création d'un Institut national d'excellence en éducation qui permettrait de répertorier les recherches, de les analyser, de les classer, de les vulgariser et de les rendre facilement accessibles. Nous reconnaissons le besoin et la nécessité de se baser sur des données scientifiques et probantes et de les rendre disponibles dans les milieux. Il faudra aussi reconnaître qu'il existe d'autres savoirs (tels que l'expérience des enseignants, des intervenants et du personnel de direction d'école et de commission scolaire) qu'il sera nécessaire de mettre en valeur et d'inclure dans les initiatives de partage de connaissances et de formation continue.

## 7. Se doter d'un mécanisme de monitoring de la mise en œuvre de la Politique

L'implantation de la *Politique de la réussite éducative* devra être accompagnée d'un dispositif de monitoring qui permettra de comprendre à la fois un mécanisme de recueil de données systématique sur les processus et les effets des changements effectués, ainsi qu'une table regroupant les acteurs pour interpréter ces données et en tirer les leçons qui en découleront.

Dans cette perspective, il sera d'autant plus important pour le Gouvernement de se fixer des cibles, de les prioriser et de suivre étroitement les indicateurs qui y seront liés. Cette surveillance permettra d'en tirer les apprentissages et d'ajuster les mesures au besoin.

Sur le plan scolaire, à l'image de ce qui est fait en Ontario, on peut penser, par exemple, à la mise en place d'un organisme comme l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) pour assurer la rapidité et la transparence dans la diffusion des résultats.

## Conclusion

Comme nous l'avons affirmé, étant donné sa mission et sa cible, la Fondation ne peut qu'adhérer à l'esprit des trois grands axes d'intervention proposés dans le document de consultation. Nous avons émis quelques recommandations qui viennent mettre l'accent sur les éléments qui permettront, à notre avis, une mise en place efficace et durable de la future *Politique de la réussite éducative*, notamment en ce qui a trait à l'importance de réduire les iniquités, de tenir compte des spécificités territoriales, de mobiliser l'ensemble de la société québécoise.

Il s'agira de voir, par la suite, comment les grands axes de la future *Politique de la réussite éducative* seront mis en œuvre. Plus précisément :

- **En ce qui concerne l'axe 1 : L'atteinte du plein potentiel de tous les élèves dès la petite enfance**  
La Fondation souhaite que les actions ne soient pas orientées sur la structure scolaire, mais que la vision sorte de l'institution pour rallier les autres acteurs qui contribuent au développement du plein potentiel des jeunes (pas juste des élèves) et ceci comprend la famille, les animateurs de vie associative, les coachs sportifs, etc....

---

<sup>28</sup> Préface de Claude St-Cyr, directeur général de commission scolaire retraité, citant Kenneth Leithwood dans *Leadership moteur : comprendre les rouages du changement en éducation* de Michael Fullan.

- **En ce qui concerne l'axe 2 : Un contexte propice au développement, à l'apprentissage et à la réussite**

La Fondation croit qu'il faut miser sur des stratégies qui visent à lever les obstacles à la réussite éducative tels que les questions d'accès, de transition, de langue, de culture, etc.

- **En ce qui concerne l'axe 3 : La mobilisation des acteurs et des partenaires autour de la réussite**

La mobilisation des acteurs nécessite de prendre en compte les acteurs de différents réseaux (communautaire, économique, familial, etc..) et non pas seulement les acteurs et partenaires du milieu scolaire. Cela suppose donc de travailler sur des stratégies transversales qui impliquent d'autres ministères que celui de l'Éducation.

Nous attendrons avec impatience la mise en œuvre du plan d'action de la future *Politique de la réussite éducative*. Nous sommes prêts à participer à son élaboration pour qu'enfin, ensemble, nous passions de la parole aux actes. Pour qu'enfin, ensemble, nous dotions le Québec d'une *Politique nationale de la réussite éducative*. Le Gouvernement trouvera toujours en la Fondation Lucie et André Chagnon un partenaire engagé souhaitant lui aussi, contribuer à la réussite éducative de tous les jeunes au Québec.